

Laurine HARBUTA

Doctorante contractuelle en droit public
Équipe de droit public de Lyon (EDPL)
Université Jean Moulin Lyon 3
laurine.harbuta@univ-lyon3.fr



Formation

- Depuis 2019 : **Doctorat en droit public**, Université Jean Moulin Lyon 3.
- 2018/2019 : **Master 2 droit international public, parcours recherche**, Université Jean Moulin Lyon 3.
- 2017 / 2018 : **Master 1 droit international**, Université Jean Moulin Lyon 3.
- 2014 / 2017 : **Double licence de droit / droit de l'Union Européenne**, Université Lille 2.

Activités pédagogiques

- Travaux dirigés de droit constitutionnel (1ère année, semestre 1 et 2).
- Travaux dirigés de droit des finances publiques (2ème année, semestre 4).
- Travaux dirigés de droit administratif (2ème année, semestre 3 et 4).
- Séminaire de plaidoiries devant la Cour internationale de justice (Master 2 droit des organisations internationales).

Activités de recherches

Thèse et mémoires :

- « **L'État pluridémotique saisi par le droit constitutionnel : contribution à l'étude d'une nouvelle définition de l'État** », thèse de doctorat, sous la direction de la Professeure Mathilde Philip-Gay, depuis 2019 (contrat doctoral et financement MIC de 4 mois à São Paulo).
- « **Le droit à la décolonisation et à la restitution sur l'archipel des Chagos** », mémoire de recherche de Master 2, sous la direction de Madame Kiara Neri, 2019.

Articles :

- « **Réflexion sur le statut juridique de l'État palestinien autoproclamé face à la thèse des éléments constitutifs de l'État : étude de droit international et de droit constitutionnel** », *L'Observateur des Nations Unies*, 2021/1, n° 50, pp. 143-164.
- « **La nucléarisation de l'Arctique et le droit international** », in NERI (K.) (dir.), *Le droit international et le nucléaire*, Bruxelles, Bruylant, 2020, pp. 457-474.

Participations à des colloques :

- « **La décision du Conseil constitutionnel du 16 juillet 1971 et ses « effets ricochet » : l'exemple de la constitutionnalisation du préambule de 1958 et les revendications autonomistes en Outre-mer** », participation à la table ronde des jeunes chercheurs « les DLF et la décision de 1971 »,

dans le cadre du colloque « *Les cinquante ans de la décision du Conseil Constitutionnel du 16 juillet 1971, Liberté d'association* » du Centre de droit constitutionnel, Université Jean Moulin Lyon 3 le 24 juin 2021.

- « **Les libertés académiques sous l'angle du droit public : constances et limites** » intervention avec la Pr. M. PHILIP-GAY dans le cadre du colloque *Les libertés académiques*, colloque annuel de l'école doctorale de droit, Université Jean Monnet Saint-Etienne le 25 juin 2021.
- « **Propos introductifs : peuples, nations et individus en péril** », dans le cadre du colloque *Peuples, nations et individus en péril* du Centre de droit international, Université Jean Moulin Lyon 3 le 30 juin 2021.
- « **La valeur juridique des actes unilatéraux des Organisations internationales onusiennes** », communication après sélection, dans le cadre du colloque *Le droit souple et le droit dur en droit international* du Centre de droit international, Université Jean Moulin Lyon 3 le 10 avril 2018.

Participations orales :

- « **L'État pluridémotique** », in DE BILBAO (P.) (dir.), *Le Podcast du droit international*, épisode 4, 23rd 41, 21 avril 2021, <https://lepodcastdudroitinternational.fr/pages/pageOfEpisode/ep4.html>.

Traductions :

- « **Migrants et réfugiés au titre de la Convention européenne des droits de l'Homme** », traduction de l'anglais au français de l'article écrit par le juge à la Cour européenne des droits de l'Homme PINTO DE ALBUQUERQUE (P.), in FERRERO (J.) (dir.), NERI (K.) (dir.), *Les juges européens face à la migration*, Bruxelles, Bruylant, 2021, pp. 427-452 (à paraître).

Responsabilités scientifiques

Membre de projets de recherche :

- « **Le rôle des procès dans la construction de la mémoire des crimes de masse du XX^{ème} et XXI^{ème} siècles (approche comparée France/Brésil)** », financé par l'Université de Lyon et l'Universidade de São Paulo, sous la direction des Professeures Mathilde Philip-Gay, Claudia Perrones-Moises et Élisabeth Joly-Sibuet.

Institutrice de concours de plaidoiries universitaires :

- Institutrice de l'équipe de l'Université Jean Moulin Lyon 3 du **Concours de plaidoiries Charles Rousseau** (*Réseau francophone de droit international*), édition 2021, Université de Sherbrooke (Québec, Canada), du 10 au 14 mai 2021.
- Institutrice de l'équipe de l'Université Jean Moulin Lyon 3 du **Concours de plaidoiries Charles Rousseau** (*Réseau francophone de droit international*), édition 2022, Université de Bretagne Occidentale (Brest).

Organisation et préparation de colloques :

- **Codirection scientifique du colloque *Peuples, nations et individus en péril*** du Centre de droit international de Lyon, le 30 juin 2021.

- **Membre du comité d'organisation du colloque *Voyage et droit public*** de l'Association des doctorants en droit public de Lyon, le 7 octobre 2021.

Responsabilités associatives

- Représentante des doctorants de Lyon 3 de l'*Association des doctorants en droit public de Lyon* (2020-2021).
- Vice-présidente de l'association *Hestia, promouvoir les droits de l'Homme* (2019-2020).
- Trésorière de l'association l'*Observatoire du droit international* (2018-2019).

Langues

- Anglais (courant)
- Espagnol (courant)
- Russe (bases)